

LA MARÉE MONTANTE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA • VOL 26 N° 5 - MARS 2024

EXPOSITION AU CAFÉ CHEZ CASGRAIN : PAYSAGES TEXTILES

Judith Lilley

Judith Lilley réside au Kamouraska depuis 40 ans, et c'est en 1998, lorsqu'elle a acquis une vieille maison dans le village de Kamouraska, qu'elle a fait la découverte des tapis crochetés. À chaque porte, elle trouvait un magnifique tapis crocheté fait à la main, très ancien, décoloré et effiloché, mais néanmoins magnifique. Ce jour-là, elle a pris la décision que lorsqu'elle serait à la retraite, elle apprendrait à fabriquer des tapis semblables. Près de 20 ans plus tard, lors de ses vacances en Nouvelle-Écosse, elle est tombée sur un livre expliquant la technique et l'art du hooking. Elle l'a lu de la première à la dernière page d'une traite et a été complètement accrochée !

Ses pièces reflètent la beauté des paysages du Kamouraska. Les matériaux utilisés sont principalement la laine et la soie, en particulier des vêtements glanés dans les friperies. En réutilisant et revalorisant des vêtements, elle rend hommage aux femmes d'autrefois qui créaient des œuvres d'art pour embellir leur maison.

En réutilisant et revalorisant des vêtements, l'artiste rend hommage aux femmes d'autrefois qui créaient des œuvres d'art pour embellir leur maison. Cette tradition contribuait également à garder leur famille bien au chaud. Cette approche va au-delà de la simple logique environnementale, incarnant également une connexion avec l'histoire et la tradition artisanale des femmes de la région.



Crédit photo : Judith Lilley

Elle aura le plaisir de présenter une collection de ses tapis lors de l'exposition Paysages Textiles, prévue au café Chez Casgrain du 14 mars au 1er mai. Elle invite chaleureusement les visiteurs à la rencontrer sur place le jeudi 14 mars, de 16 à 18 heures. Le café Chez Casgrain est situé au 65-C avenue Morel à Kamouraska. □

DÉFI OSENTPRENDRE

La MRC de Kamouraska et la SADC du Kamouraska annoncent le coup d'envoi de la 26e édition du Défi OSEntreprendre MRC de Kamouraska. Les personnes intéressées ont jusqu'au 12 mars 2024, 16 h pour faire parvenir leur candidature.

Le compte à rebours est donc officiellement commencé! Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles en ligne sur osentreprendre.quebec. Une activité de remise de prix couronnera les lauréats à l'échelon local le 3 avril prochain. L'échelon local, organisé par la MRC et la SADC du Kamouraska, fait rayonner : de nouveaux entrepreneurs avec son volet Création d'entreprise; des entrepreneurs au cheminement inspirant avec son volet Réussite inc. et des modèles d'approvisionnement d'ici avec son volet Faire affaire ensemble.

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de plus de 57 000 personnes annuellement : des jeunes du préscolaire jusqu'à l'université appuyés par leurs intervenants scolaires ainsi que des entrepreneurs. Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 300 responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu. □



AFFAIRES COURANTES

MOT DE LA MAIRESSE

Anik Corminboeuf

Chères citoyennes, chers citoyens de Kamouraska,

Nous sommes actuellement dans le processus de consultation pour élaborer notre politique familiale. Je tiens à vous rappeler l'importance de participer au sondage. Votre voix compte, et votre contribution aidera à façonner les initiatives futures pour soutenir nos familles. Nous aspirons à créer un environnement inclusif et favorable, répondant aux besoins divers de chaque foyer : c'est pourquoi nous avons besoin de connaître vos priorités.

Votre participation au sondage est une opportunité précieuse de faire entendre vos préoccupations et de contribuer à la prise de décision. En travaillant ensemble, nous pouvons construire un avenir où chaque famille de Kamouraska prospère. Merci de remplir le sondage et de nous aider à créer une communauté encore plus forte. L'équipe municipale a hâte de lire vos réponses. Pour accéder à la version en ligne, voici le code QR. □



ÊTES-VOUS PRÊTS EN CAS D'URGENCE?

Gabrielle Bédard

Les changements climatiques augmentent les risques de catastrophes naturelles. Soyez prêts pour l'imprévu en constituant une trousse d'urgence complète. L'eau, devrait être stockée à raison de deux litres par jour par personne : il faut privilégier les petites bouteilles pour faciliter le transport lors d'une évacuation. Les aliments non périssables, comme les conserves et les barres énergétiques, offrent une source de nutrition pratique en cas d'urgence. N'oubliez pas l'essentiel : un ouvre-boîte manuel, une lampe de poche à manivelle ou à piles (avec des piles de rechange), une radio, des clés supplémentaires, de l'argent liquide en petites coupures, et une copie de votre plan d'urgence avec la liste des personnes-ressources. Ajoutez des éléments spécifiques tels que médicaments, nourriture pour animaux, ou équipements pour personnes handicapées. En cas de problème, votre évacuation sera plus sécuritaire. □

ÉVÉNEMENTS NOTABLES

Les lundis 4, 11, 18 et 25 mars 2024 à 13h15 au centre communautaire toute la population est invitée à jouer à différents jeux (cartes, crible, scrabble, jeu de poches) ou tout simplement à faire une petite jasette avec un café et une galette.

Le prochain dîner mensuel du Club 50 ans et plus se tiendra le **mercredi 19 mars 2024** au centre communautaire de Kamouraska.

Pour réserver, vous pouvez appeler au 418-863-3770.

L'assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska aura lieu le **mardi 20 mars 2024 à 18h30** à la salle communautaire de Kamouraska

Trois postes sont en renouvellement et les résultats financiers et réalisations de 2023 seront présentés.

Une collecte de sang organisée par les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, le Cercle de Fermières et l'Association Marie-Reine aura lieu le **28 mars 2024** à la salle communautaire de Kamouraska.

D'après les informations de Michel La-voie, Martine Mounier et Héma-Québec.

ARTS ET CULTURE

LA TRADITION DES TAPIS CROCHETÉS

Judith Lilley

Le tapis au crochet (appelé aussi hooking) est un artisanat traditionnel en Amérique du Nord, ayant des racines remontant au XVIIIe siècle. Initialement pratiqué par les colons dans l'est du Canada et le nord-est des États-Unis, le hooking est né de la nécessité de fabriquer des tapis pour isoler les planchers froids des chaumières. Tout comme pour les tapis tressés, mieux connus au Québec, les tapis crochetés étaient confectionnés en utilisant les vêtements élimés de la famille avec comme base des sacs de jute utilisés pour la moulée du bétail. La technique consiste à tirer des boucles de fil ou de bandes de tissu à travers un matériau de support, généralement de la toile de jute ou du lin, à l'aide d'un outil en forme de crochet. Les motifs vont de motifs géométriques simples à des scènes picturales complexes, souvent inspirées par la nature ou la vie quotidienne. Au fil du temps, le tapis crocheté est passé d'un artisanat utilitaire à une forme d'art appréciée. Dans les provinces maritimes, on retrouve encore aujourd'hui de nombreuses communautés se formant autour de guildes et d'ateliers dédiés à la préservation et à l'avancement de la tradition.

Au milieu du XXe siècle, le *hooking* a connu un regain de popularité dans le cadre du mouvement de revitalisation de l'art populaire.

Aujourd'hui, le tapis crocheté continue de prospérer à la fois en tant qu'artisanat traditionnel mais aussi comme forme d'expression artistique. Tout en maintenant ses liens avec l'histoire et le patrimoine, les adeptes contemporains du tapis crocheté explorent de nouveaux matériaux, techniques et styles, garantissant que cette riche tradition reste dynamique et pertinente à l'ère moderne. □



Crédit photo : Judith Lilley

À PROPOS DE LA MARÉE MONTANTE

Ce journal communautaire est publié à 325 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Vous vivez à l'extérieur de Kamouraska et vous souhaitez recevoir le journal La Marée Montante? Pour recevoir la copie électronique gratuitement, veuillez consulter le site Web de la municipalité à l'adresse suivante : www.kamouraska.ca/journal-local-la-maree-montante Vous pouvez aussi lire ce journal en couleur à partir de notre site Web! L'équipe responsable du journal se réserve le droit de modifier les articles tout en conservant la teneur du message. Une charte éditoriale et rédactionnelle est d'ailleurs en cours de rédaction. Contactez-nous en utilisant à l'adresse courriel : mareemontante@kamouraska.ca.

La prochaine édition sera en avril 2024 et la date de tombée pour la réception des textes sera le 13 mars 2024. □



Pour contacter la redaction :
mareemontante@kamouraska.ca.

ARTS ET CULTURE

APPEL DE DOSSIERS POUR LA PROGRAMMATION 2025 DU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA

Ève Simard

Le Centre d'art de Kamouraska lance son appel de dossiers pour les expositions estivales de sa saison 2025. Les projets recherchés évoquent ou représentent le paysage ou notre rapport au territoire, par un discours critique, poétique ou ludique. Les artistes sont invité-e-s à soumettre leur proposition via WeTransfer ou par courriel directement au dossier@kamouraska.org au plus tard le 14 mars 2024.

Le centre d'exposition souhaite recevoir des projets faisant écho aux particularités des régions éloignées. Seront aussi privilégiées les propositions immersives ou issues d'une pratique installative ou nécessitant la participation active du public ou multidisciplinaires. Il peut s'agir de projets d'exposition n'ayant jamais été diffusés ou de projets d'expositions non inédits qui seront adaptés en fonction du lieu. Les projets peuvent faire l'objet ou non d'une résidence de création.



Pour connaître tous les détails de l'appel de dossiers, on peut consulter le code QR ci-haut. On y trouve notamment la mise en contexte, la description des projets recherchés, le contenu attendu du dossier, les conditions offertes aux artistes et les informations techniques du lieu. □



RECHERCHÉS : RÉPONDANTS À NOTRE SONDAGE POUR LA POLI- TIQUE FAMILIALE

Chers citoyens de Kamouraska, votre voix compte dans le développement de notre communauté. Participez en remplissant le sondage sur la politique familiale municipale. Vos idées façonnent l'avenir de notre ville, garantissant des politiques adaptées à vos besoins. Ensemble, créons un environnement favorable à la croissance familiale. Remplissez le sondage pour contribuer à des décisions éclairées. Votre engagement est essentiel pour construire un avenir qui répond à nos aspirations communes. Faites entendre votre opinion dès aujourd'hui en remplissant le sondage disponible ici : https://fr.surveymonkey.com/r/politique_familiale_kamouraska. □

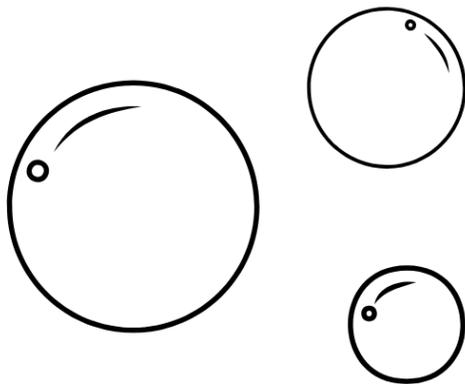
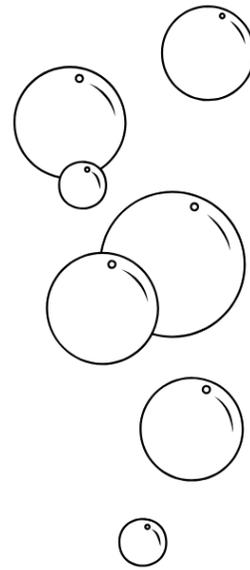


Crédit photo : Véronique Drouin

JEUX DU MOIS

Complétez les chiffres manquants.

4	÷		-	9	-7
-		+		+	
3	-		+		7
-		+		-	
	+		-	6	9
-6		11		8	



ACTUALITÉS

COMMUNICATIONS EN CAS D'AVIS OU DE MESURES D'UR- GENCE

Municipalité de Kamouraska

La Municipalité de Kamouraska s'engage résolument à maintenir une communication transparente et efficace avec ses citoyens en cas d'avis ou de mesures d'urgence. Dans cette optique, la municipalité utilisera toujours les mêmes moyens de communication afin d'assurer une diffusion complète et opportune des informations municipales importantes. Ces canaux de communication sont l'infolettre, son site Web, les médias sociaux, la radio, le message enregistré et le médiaposte. Il est à noter que la municipalité est engagée dans le processus d'acquisition d'un système de communication en cas d'urgence.

Le défi de la communication municipale en cas d'urgence, est de pouvoir rejoindre un maximum de citoyens dans un minimum de temps. Voici l'ordre dans lequel les moyens de diffusion d'une alerte seront toujours déployés dans notre municipalité.

INFOLETTRE

L'infolettre de la Municipalité de Kamouraska est un outil pour la diffusion en direct des nouvelles urgentes de la municipalité. Envoyée directement dans votre boîte aux lettres électronique elle est le moyen pour vous informer en cas d'urgence.

Nous encourageons tous les citoyens et commerçants à s'inscrire à sur le site de la municipalité (kamouraska.ca). Il est également possible de demander d'être inscrit à l'adresse suivante : dga@kamouraska.ca.

SITE WEB

Le site Web officiel demeure le principal vecteur de communication de la Municipalité. Géré par la direction générale adjointe, il fournit tous les renseignements concernant les avis et les alertes. La mise à jour régulière des contenus assure une information à jour à tous les citoyens. Afin de repérer l'information sur la site, une capsule annonçant un avis apparaîtra dès l'ouverture du site.



LES MÉDIAS

SOCIAUX

Sur sa page Facebook, la municipalité partage tous les avis et toutes les mesures d'urgence. Nous vous encourageons donc à « aimer » la page Facebook de la municipalité afin d'être informée en direct de l'évolution des alertes et de partager cette information pour rejoindre un maximum de citoyens.

BOITE VOCALE MUNICIPALE

À compter de maintenant, quand un citoyen communique par téléphone avec la municipalité, un message enregistré avise qu'une alerte ou un avis est en cours. Cet avis sera remplacé par un message de levée d'alerte ou d'avis.

MÉDIAPOSTE

Le médiaposte, envoyé par la poste, reste un moyen traditionnel de diffusion des alertes et des avis. Dès qu'un avis ou une alerte doit être diffusé, un médiaposte est envoyé aux citoyens. Ce Médiaposte sera également affiché sur les colonnes Morris et le bibillard extérieur de la municipalité.

La Municipalité de Kamouraska réaffirme son engagement envers une communication ouverte, transparente et accessible à tous. Ces moyens variés visent à répondre aux besoins divers de la communauté, assurant ainsi une connexion continue entre la Municipalité et ses citoyens. □



ACTUALITÉS

APPEL DE PROJETS : PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

La MRC de Kamouraska lance deux derniers appels de projets dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et du Programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire du Kamouraska. Ces appels de projets visent la clientèle des OBNL œuvrant des domaines social, culturel, touristique, environnemental y compris les OBNL d'économie sociale, les coopératives non financières et les entreprises bioalimentaires. La date limite du dépôt des projets est le 5 avril 2024 à midi. Les projets de plus de 10 000 \$ sont admissibles et l'aide financière peut couvrir jusqu'à 40 % de ce coût du projet, pour un maximum de 25 000 \$. Ces projets doivent être réalisés obligatoirement au plus tard le 31 mars 2025. « Depuis la création du FRR volet 2, ce sont 32 projets qui ont vu le jour dans le Kamouraska. L'impact de ce levier est très important.

Ça représente plus de 525 780 \$ investis pour le dynamisme et l'amélioration de notre milieu. », mentionne le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Afin d'être admissible, un projet structurant doit permettre de lever des obstacles au développement de différents secteurs ou de permettre d'installer une collaboration durable entre les organismes pour améliorer une situation. Les projets doivent aussi être cohérents avec les priorités annuelles, telles que soutenir les projets structurants et créateurs d'emplois et les entreprises innovantes, soutenir le développement social et communautaire ou bien favoriser la protection de l'environnement et de la biodiversité dans le contexte de changement climatique. Cet appel de projets est réalisé grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds régions et ruralité (FRR).

SOUTIEN AUX PROJETS INNOVANTS DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

Le Programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire du Kamouraska en est aussi à son dernier appel. Il découle de l'entente conclue avec le MAMH dans le cadre du volet Projets « Signature innovation » des MRC du FRR.

L'aide financière pour les entreprises privées peut atteindre jusqu'à 50 % du coût total de projet pour un maximum d'aide de 25 000 \$ et de 80 % pour les OBNL. Les projets doivent être en cohérence avec les différentes orientations ciblées par le programme et peuvent cibler les études de marché, la création d'un nouveau service, la création ou l'expansion d'un événement bioalimentaire, par exemple.

Les promoteurs intéressés à déposer un projet doivent valider leurs critères d'admissibilité et remplir le formulaire directement sur le site web de la MRC.

« J'invite les organismes admissibles de la MRC de Kamouraska à déposer leur demande afin de rendre leur milieu de vie encore meilleur. Peu importe leur domaine d'intervention, je suis persuadée que les initiatives retenues auront des retombées positives pour la communauté », mentionne la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest. □



CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été présidée par Anik Corminboeuf, avec la participation de membres du conseil le 5 février 2024. Présents Christian Drapeau, Mario Pelletier, Jacques Sirois, Raymond Malo, Hervé Voyer, Andrew Caddell. Gabrielle Bédard a remplacé Mychelle Lévesque en tant que greffière.

Autorisation d'augmentation de salaire de 5,2% pour les employés municipaux à partir du 1er janvier 2024, avec maintien du tarif remboursable pour les frais de kilométrage.

Rapport d'activités du CCU pour 2023 : Présentation des activités et dossiers traités en 2023, notamment des demandes de permis et certificats d'autorisation.

Adoption du règlement 2024.01 sur la répartition des coûts des travaux d'urgence de l'Aboiteau Saint-Louis/Saint-Denis.

Adoption du règlement 2024.02 déterminant les taux de taxation et les tarifications pour 2024.

Mandat accordé à la firme Mallette pour préparer la reddition de comptes TECQ 2019-2023.

Autorisation pour Gabrielle Bédard, directrice générale adjointe, de signer des documents bancaires en l'absence de la mairesse.

Acceptation de l'offre de services d'ÉCHO-TECH pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés.

Nomination de Thibaut Trapé comme inspecteur régional municipal par intérim.

Acceptation de la soumission d'Élaine Bossé pour la refonte graphique du Journal de la Marée Montante.

Acceptation des recommandations du CCU pour des demandes de certificat d'autorisation.

Adoption d'une résolution demandant une prolongation de délai pour la révision des règlements d'urbanisme en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Certification . Fiscalité . Services-conseils .
Actuariat . Syndics et gestionnaires

Saint-Pascal : 418 492-3515
La Pocatière : 418 856-2690

mallette.ca

MALLETTE
Société de
comptables professionnels agréés



**BUYETTE
&
MARCHÉ GOURMAND**

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

Consultez notre site web pour tout savoir.

76, avenue Morel . 418-308-0739

www.cote-est.ca

CRÉATEUR D'AMBIANCE

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

☎ 418 492-2347

📍 1005 rue Lévesque, Saint-Pascal

Matériaux & Quincaillerie
Portes & Fenêtres
Poêles & Fournaises
Couvre-plancher
Décoration
Peinture
Outillage & Machinerie à bois

CAMILLEDUMAIS.COM

Construction
Yves Gosselin
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialiste en rénovation de maison ancestrale et
construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492
Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

PUBLICITÉS



Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



489, AVENUE D'ANJOU
SAINT-PASCAL



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS !



EXCAVATION - TRAVAUX À FORFAIT
ÉPANDAGE DE LIQUIDES ET SOLIDES
DÉNEIGEMENT

94, rang des Côtes, KAMOURASKA

Jean-François Paradis
418.860.6438

le fil bleu

MÉTIERS D'ART • KAMOURASKA

réouverture en mai 2023 au 84 ave Morel

lefilbleu.ca



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Mathieu
RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Edifice Claude-Bécharé
418-492-7730 | Sans frais : 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca



Desjardins

Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

PUBLICITÉS



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



Sébastien Massé
propriétaire
Cell. : 418 551-1213

www.carrxpert.com

216, rue Rochette
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 308-1001 • Fax : 418 308-1002

Là pour vous!

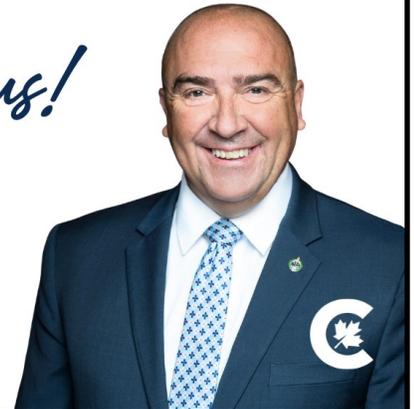


BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280

bernardgenereux.ca



Daniel Dionne

Président et directeur général
ddionne@kamcoinc.com

149, Parc-de-l'Innovation
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0

Tél.: 418 856-5432 #215
Cell.: 418 868-4579
Télé.: 418 856-3097

*Notre projet...
notre fierté!*

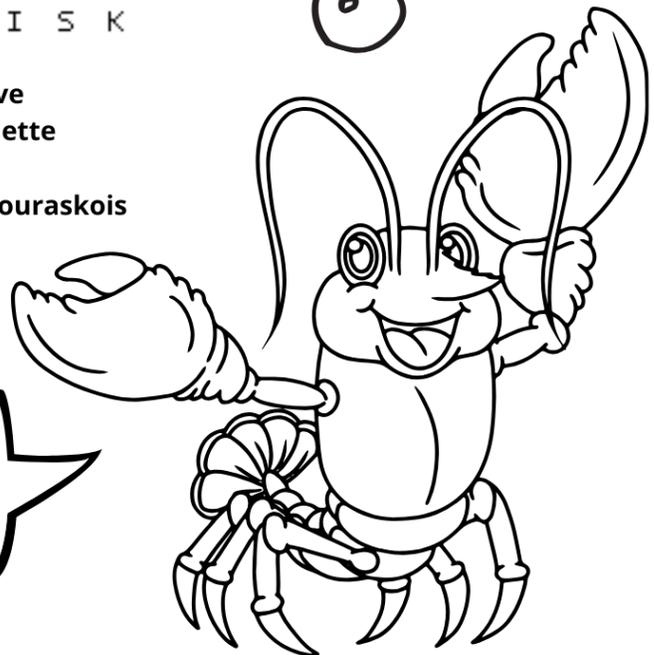
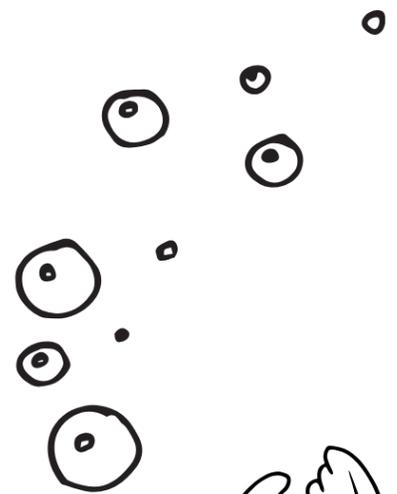
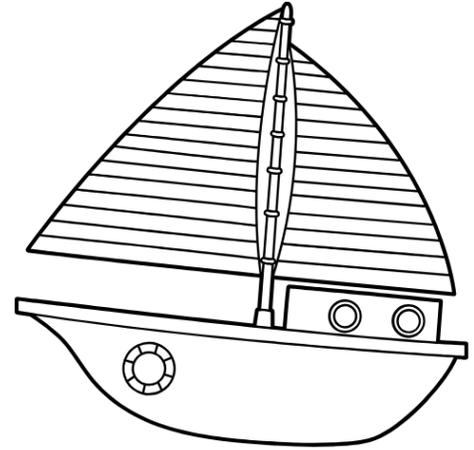


JEUX DU MOIS

Mots cachés : Le patrimoine de Kamouraska

N E T T E I R O L G W N A A J
L O V I L L E G I A T U R E O
P T R U V U U Q N J N E X A N
E A B U V F N B P X R Y G S C
I H Y D O H E X Z I P R E D O
R L X S J B F U A Y I L U X X
U Q B O A L A U Q C L R G D W
E B B U Z G T C U I A G Y A P
N E I Q O S E L U N L G B I G
G V E Y E E T G T Q V O H F L
I U N W Y U N A U B I D C K I
E E E U R A Y Z X T R X E U G
S L R E V E H R E Z J B O F B
R F S R U E T A G I V A N Q Y
X J K A M O U R A S K O I S K

Aboiteau	Cabouron	Navigateurs	Fleuve
Agriculture	Durantaye	Paysage	Gloriette
Anguilles	Estuaire	Seigneurie	Jonc
Bucolique	Fleuve	Villégiature	Kamouraskois



**Coloriez-
moi!**